



VOLONTAIRE INTERNATIONAL EN ENTREPRISE (V.I.E.) À TEMPS PARTAGÉ

Querétaro (MEXIQUE) Juin 2020 - Mai 2021

Pablo GALAUP - Ingénieur ENIT (Tarbes)
24 ans - Espagnol courant

La Fédération des Industries Mécaniques a confié à Promeca, association pour la promotion des industries mécaniques, la mise en place, depuis le **1^{er} juin 2020** et **pour 12 mois** d'un jeune V.I.E. à temps partagé au Mexique (Querétaro).

Ce VIE se nomme **Pablo GALAUP**, est Ingénieur de l'ENIT (Tarbes) et parle espagnol couramment.

Il **travaillera pour le compte de 2 sociétés françaises du secteur de la mécanique**, chaque société lui ayant confié une mission spécifique en fonction de ses besoins. **Il reste une place à pourvoir pour une entreprise dans cette opération.**

Si votre société est intéressée par cette opportunité, vous pouvez contacter Anne de La Salle (adelasalle@fimeca.org)

Type de mission

En fonction des objectifs de l'entreprise, le V.I.E. peut effectuer différents types de mission :

- étude de marché,
- recherche de partenaire industriel,
- sélection d'agent, importateur, distributeur,
- approche de gros clients, d'ingénieries,
- préparation de participation à un salon,
- veille commerciale et technologique, etc...

Préparation de la mission

- Un contrat sera signé entre l'entreprise participante à cette opération et PROMECA agissant pour le compte de la FIM.
- Un cahier des charges précis sera rédigé par l'entreprise afin de garantir la qualité du travail effectué.
- Une formation de plusieurs jours sera organisée dans l'entreprise pour que le V.I.E. connaisse les équipements fabriqués par l'entreprise participante et ses attentes sur le marché mexicain.

Réalisation de la mission

Le V.I.E. restera en contact régulier avec la société pendant toute la durée de sa mission.

- Il adressera à l'entreprise chaque mois un rapport de son activité.
- Il rencontrera l'entreprise en fin de mission pour lui faire un bilan de son travail.
- La FIM recommande également fortement un déplacement d'un responsable de chaque entreprise au Mexique pendant le séjour du V.I.E.

Modalités financières

- La participation financière demandée à chaque entreprise pour participer à cette opération est de : **38 300 € HT** pour un **mi-temps** ou **25 500 € HT** pour un **tiers temps** pendant 12 mois
- Elle couvre la totalité des frais de la mission : rémunération du VIE, frais professionnels au Mexique (notamment déplacements), loyer du bureau à Querétaro, frais de formation dans l'entreprise avant de partir, etc....
Nb : Le VIE pourra également effectuer quelques déplacements dans des pays limitrophes (USA par ex) si besoin est.
- Echancier : l'entreprise devra régler le montant de sa participation en 2 versements :
 - **50 % à la signature du contrat**
 - **50 % en 2021**Cette somme est imputable auprès de BPI France.

Contact FIM

Anne de La Salle

+ 33 (0)1 47 17 60 58

adelasalle@fimeca.org